

Un rapport de l'Organisation mondiale de la Santé reconnaît le rôle central des infirmières dans la lutte contre les maladies non transmissibles et les problèmes de santé mentale

Genève, Suisse ; le 11 décembre 2019 – Le dernier rapport de la Commission indépendante de haut niveau de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur les maladies non transmissibles (MNT), souligne le rôle vital des infirmières dans la prestation de services de soins primaires en matière de MNT et de santé mentale et affirme que l'on devrait leur donner les moyens d'assumer de nouvelles fonctions et responsabilités à travers « une législation porteuse, des politiques efficaces, une formation accessible, abordable et de qualité, des engagements des employeurs, des modèles de financement favorables, un leadership et la collecte et l'analyse de données et d'informations. »

La Commission indépendante de haut niveau de l'OMS sur les MNT a été créée en 2017 pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030.

Annette Kennedy, la Présidente du CII, était la seule membre de la communauté des soins infirmiers à siéger à la Commission, veillant à ce que la voix des infirmières soit entendue lors des réunions et apparaisse dans le deuxième et dernier rapport de la Commission.

Le rapport, intitulé ***Il est temps de passer de la parole aux actes***, a été publié mardi à Mascate (Oman), à l'occasion de la réunion mondiale de l'OMS pour accélérer les progrès en matière de lutte contre les MNT et de santé mentale, à laquelle ont participé plus de 600 personnes issues des administrations publiques, d'organismes des Nations Unies, de la société civile, du secteur privé, d'organismes philanthropiques et du milieu universitaire.

Le rapport, dévoilant que les pouvoirs publics sont à la traîne par rapport à leurs engagements de mise en œuvre des stratégies convenues pour lutter contre les maladies les plus meurtrières au monde, propose une série de solutions possibles pouvant aider l'OMS à promouvoir et suivre l'action mondiale contre les MNT, notamment :

- Renforcer le leadership politique pour lutter contre les MNT et les problèmes de santé mentale
- Définir et mettre en œuvre des priorités précises, d'après les besoins de la santé publique
- Réorienter les systèmes de santé pour promouvoir la santé, la prévention et la lutte contre les MNT et les problèmes de santé mentale
- Augmenter le financement pour agir sur les MNT et les services de santé mentale

Le bilan humain des MNT est inacceptable, les maladies cardiovasculaires, les cancers, le diabète, les maladies respiratoires chroniques et les troubles mentaux étant les principales causes de décès dans le monde. Les MNT et les problèmes de santé mentale touchent de manière disproportionnée les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, et

dans tous les pays, les populations les plus pauvres et vulnérables sont les plus exposées et ont un accès encore plus limité aux traitements.

Il y a néanmoins de vrais signes d'amélioration des résultats de santé concernant les MNT, avec une réduction, depuis 2011, de la consommation de tabac, de la consommation occasionnelle de fortes quantités d'alcool et de l'hypertension artérielle.

Le rapport relève que ces signes positifs indiquent que la cible 3.4 de l'objectif 3 de développement durable de l'OMS, consistant à réduire d'un tiers la mortalité due aux MNT d'ici à 2030, est réalisable. Les chefs d'État et de gouvernement se sont engagés en 2018 à mettre leur pays sur la voie durable de la réalisation de cet objectif ; or, le rapport indique que nombre de ces engagements ne sont pas tenus.

Annette Kennedy, la Présidente du CII, qui assiste à Oman à la réunion de l'OMS et de ses partenaires pour débattre des progrès accomplis dans la réalisation de la cible 3.4 de l'objectif 3 des ODD, a déclaré :

« Les MNT sont les plus meurtrières de la planète, mais elles peuvent toutes être prévenues, voire évitées, si les personnes adoptent les mesures qui s'imposent sur le plan de l'hygiène de vie. Les infirmières doivent jouer un rôle essentiel pour les aider à prendre de meilleures habitudes et à jouir d'une vie longue, heureuse et saine. »

« Mais la pénurie mondiale d'infirmières constitue une entrave et un gros obstacle aux réussites qu'elles pourraient obtenir en œuvrant aux côtés des patients pour prévenir les maladies et promouvoir un niveau de santé optimal. »

« Le CII demande aux pouvoirs publics de tenir leurs promesses et d'investir dans le personnel infirmier, car c'est la clé de voûte de tout système de soins de santé centrés sur le patient. »

Pour consulter le rapport complet, cliquez sur le lien suivant : <https://who.canto.global/b/JG898> et tapez le mot de passe : 689764

* * *

Note aux rédacteurs

Le **Conseil International des Infirmières** (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières, représentant les millions d'infirmières et d'infirmiers dans le monde. Géré par des infirmières et à l'avant-garde de la profession au niveau international, le CII œuvre pour des soins de qualité pour tous et pour des politiques de santé solides, partout dans le monde.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec Gyorgy Madarasz, attaché de presse, madarasz@icn.ch Tél. +41 22 908 01 16

www.icn.ch

#ICNurses

#NCDs